

<https://www.fenvac.eu/crash-egyptair-17-messages-d>



# Crash Egyptair : 17 messages d'anomalies avaient été reçus lors de précédents vols

- Revue de presse -

Publication date: vendredi 20 octobre 2017

---

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

---

**Les juges leur ont indiqué que deux expertises ordonnées pour faire la lumière sur les circonstances du crash du vol MS804 étaient toujours en cours.**

L'Airbus A320 d'Egyptair qui s'est abîmé en mer en mai 2016 avait émis 17 messages d'anomalies électriques au cours de ses rotations précédentes, suscitant des interrogations sur un défaut de maintenance. Les 66 personnes à bord de l'appareil, dont 40 Égyptiens et 15 Français, avaient été tuées.

Pour la première fois depuis le début de leur enquête, les juges d'instruction du pôle des accidents collectifs de Paris ont reçu les proches des victimes et leurs avocats au tribunal de grande instance, afin de faire le point sur leurs investigations.

Les juges leur ont indiqué ce vendredi que deux expertises ordonnées par les magistrats pour faire la lumière sur les circonstances du crash du vol MS804 entre Paris et Le Caire le 19 mai 2016 étaient toujours en cours. La première concerne donc la maintenance de l'appareil, a précisé Me Bertrand Courtois, avocat de l'association des familles de victimes, avec Me Sébastien Busy. La seconde cherche à déterminer si des iPhone et iPad présents dans le cockpit ont pu être l'objet d'un emballement thermique à l'origine d'un départ de feu dans la cabine de pilotage de l'appareil. Aucun calendrier n'a été communiqué pour la fin de ces expertises.

## Trois causes possibles

"Les enquêteurs estiment qu'il y a trois causes possibles : un acte de malveillance mais ils considèrent qu'il n'y a pas grand-chose pour l'accréditer, une cause exogène à l'appareil donc possiblement les iPhone et iPad ou un problème de maintenance", a détaillé Me Courtois, à l'issue de la réunion. Au Caire, l'enquête est désormais terminée et un rapport transmis au procureur général en Égypte, mais il n'a pas été pour l'heure rendu public.

Les enquêteurs de la gendarmerie des transports aériens (GTA) "attendent deux choses importantes : les données brutes des CVR et FDR [les boîtes noires qui enregistrent les sons dans la cabine de pilotage et les paramètres de vol] et l'accès aux débris de l'avion, mais ils n'ont pas encore reçu l'autorisation de se rendre en Égypte", a déploré Me Courtois. "Côté français, l'enquête avance mais, si les enquêteurs avaient accès à ces éléments, cela irait plus vite", a-t-il ajouté, soulignant au passage leur "empathie" et leur "clarté" vis-à-vis des proches des victimes.

Pour débloquer la situation, les parties civiles comptent sur la venue en France, pour une visite officielle, du président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, du 23 au 25 octobre. "Nos clients attendent beaucoup du président Emmanuel Macron à l'occasion de cette visite", a souligné Me Bertrand Courtois.

**Date : 20/10/17**

**Auteur : AFP**

**Source : L'Express**